

# BARBY *Flash*





## Le mot du Maire

Christophe Pierreton

C'est avec fierté et beaucoup d'humilité devant la tâche à accomplir que je prends mes fonctions de Maire. Après trois mandats dont deux en tant qu'adjoint, j'ai été installé Maire lors du Conseil Municipal du 25 mai dernier. C'est avec émotion que la passation s'est faite avec Catherine CHAPPUIS. Nous avons travaillé ensemble pendant 19 ans et j'ai pu apprécier ses qualités dans les rapports humains, son sens de l'intérêt général ainsi que sa préoccupation du mieux vivre ensemble. Je continuerai à défendre ces valeurs dans le même état d'esprit. L'équipe municipale élue le 15 mars 2020 est maintenant en place et prête à mettre en œuvre le programme présenté lors de la campagne.

La crise sanitaire du Covid 19 a bouleversé notre façon de vivre pendant plusieurs mois et nous a obligés à nous éloigner des autres et de nos proches. La période de confinement du 17 mars au 11 mai 2020, puis le déconfinement progressif avec la crainte d'une deuxième vague ont montré la fragilité de notre Société mais également sa formidable capacité à se mobiliser. Nous avons vu un formidable élan de solidarité se mettre en place. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à lutter contre le Covid 19, les médecins, les infirmières et autres personnels soignants ainsi que toutes les personnes qui ont permis le maintien de l'activité essentielle de notre pays, de nos territoires et de notre commune. Tout près de nous également, les bénévoles qui ont cousu et distribué des masques, fabriqué des visières, et toutes les personnes qui, en respectant les gestes barrières, ont permis de ralentir cette pandémie. À Barby, il y a eu une mobilisation importante de nombreux bénévoles et des élus. Je leur adresse à nouveau tous mes remerciements.

La commune a été soucieuse du bien-être de ses habitants en maintenant les services de la Mairie accessibles pendant tout le confinement. Nous avons assuré la distribution de trois masques par foyer, et un suivi téléphonique des personnes isolées et vulnérables a été mis en place. Nous avons informé également toutes les personnes inquiètes pendant cette période difficile. Cette mobilisation a permis de conserver le lien social dans cette période d'isolement. Un travail de concertation avec les médecins et les infirmières du secteur a permis d'ouvrir un cabinet dédié au Covid 19 et ainsi solutionner l'isolement des éventuels malades atteints du virus et anticiper un pic important éventuel.

Les écoles sont restées ouvertes pour accueillir les enfants dont les parents travaillaient dans des secteurs prioritaires. Durant la période de déconfinement, à partir du 14 mai, les écoles ont pu accueillir plus d'enfants. La commune a accompagné cette ouverture avec des services périscolaires adaptés. Nous avons aussi été particulièrement vigilants sur l'entretien et la désinfection des locaux. De plus la mise en place des 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme) a permis de recevoir un nombre d'élèves plus important tout en respectant les gestes barrières. Un grand merci aux enseignants et aux agents municipaux.

Aujourd'hui, la crise est en partie derrière nous, il faut maintenant relancer l'économie durement impactée, et avoir une attention toute particulière pour les enfants dont la scolarité a été perturbée. J'espère que nous tirerons collectivement les leçons de cette crise sanitaire. Nous devons être solidaires et vigilants pour nous préparer à une possible deuxième vague ou une autre pandémie, et repenser notre développement de façon durable et respectueuse de notre environnement. Cette période tout à fait exceptionnelle nous a rappelé l'importance de nos services et commerces de proximité.

Côté travaux, le réseau de chaleur est terminé dans sa partie voirie, il reste à installer les échangeurs dans les bâtiments. Le renouvellement du toit de l'école maternelle, tant attendu, est en cours et sera terminé en septembre. Les terrassements de l'opération immobilière du centre bourg commenceront en juillet.

Vous trouverez dans cette nouvelle formule du Barby Flash la présentation des nouveaux élus, de nombreuses informations sur la commune et l'agenda des prochains événements. Toute mon équipe reste à votre disposition, je vous souhaite une bonne lecture à toutes et tous, un bel été et de nous retrouver rapidement à la rentrée de septembre.

## Sommaire

### Page 2

Le mot du Maire

### Page 3

La passation de pouvoir

### Page 4

Votre nouvelle équipe municipale

### Page 5

Les commissions communales

Composition du conseil d'administration du CCAS

Représentants au SICSAL

Les 10 ans de la rénovation de l'Envolée

### Page 6

Budget

### Page 7

Travaux

### Pages 8 et 9

Retour sur la crise sanitaire du Covid-19 et de ses incidences sur la commune

### Page 10

Recommandations et rappels divers

### Page 11

PLUi HD

Rappel urbanisme

Plan Communal de Sauvegarde

Communication numérique

Grand Chambéry

Message de la Préfecture

Tranquillité vacances

Bibliothèque

Café associatif

Exposition

Concours photos

Fibre optique

Lutte contre les insectes

### Page 12

Hommage à Michel Durand

Agenda

Mairie de Barby, 6 place de la Mairie

73 230 BARBY / Tél. 04 79 33 08 51

Courriel : [mairie@barby73.fr](mailto:mairie@barby73.fr)

Site internet : [www.barby73.fr](http://www.barby73.fr)

Ouverture le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h.

## LA PASSATION DE POUVOIR

**Extraits du discours de Catherine CHAPPUIS, en préambule du conseil municipal d'installation du 25 mai 2020**  
Mesdames, Messieurs, chers collègues, je peux le dire encore, «... je me permets de vous adresser quelques mots, avec l'écharpe une dernière fois.

Pour commencer, avec beaucoup d'émotion, je veux vous dire que je suis sincèrement ravie de vous accueillir dans cette formation aujourd'hui, enfin, et je vous souhaite la bienvenue dans la maison commune de Barby, dans cette salle des mariages recomposée pour la circonstance en salle du Conseil municipal d'installation. Vous êtes ici parce que votre liste « Barby avec vous » conduite par Christophe Pierretton, a été élue lors du scrutin du 15 mars dernier.

Je vous félicite tout d'abord pour cette élection qui prouve d'abord votre engagement et c'est la 1ère chose à saluer et ensuite cette élection, par ses résultats, confirme la confiance qui vous a été accordée par les électeurs de Barby. Vous êtes donc légitimes depuis le 15 mars dernier et en fonction officiellement depuis le 18 mai, lundi dernier, date choisie par notre exécutif national.

Les circonstances de la crise sanitaire qui se sont imposées à notre pays comme au monde entier, ont bouleversé le cours normal de la procédure du renouvellement municipal et votre équipe, comme la sortante, auraient pu rêver mieux comme transition entre les deux. Nous nous retrouvons dans cette situation de report de cette séance d'installation d'un peu plus de 2 mois, avec l'application des gestes barrière : renoncement à la traditionnelle et solennelle salle du CM, changement de salle pour plus d'espace, distanciation physique, port du masque, public limité en nombre, sans convivialité aucune alors que nous aurions pu fêter ensemble dignement cet événement majeur de la vie publique locale.



Passation de pouvoir

Nous venons de vivre tous ensemble une période difficile; difficile car faite d'inconnu concernant l'avenir proche et dont les évolutions étaient non maîtrisables par nous-mêmes. Habituellement, de tempérament volontaire, nous sommes à la manœuvre mais là, il nous a fallu subir une période d'attente très compliquée. Nous ne sommes pas restés inactifs, bien au contraire et il a fallu réinventer, c'est à la mode, notre action pour être au plus près des besoins des habitants. Vous y avez largement contribué et je veux vous remercier publiquement pour ces 1ères actions déterminantes sur le terrain. Je pense notamment, aux différentes distributions de courriers ou masques dans les boîtes aux lettres. Je pense également à l'intérêt que vous avez manifesté dans les différentes visioconférences que vous avez organisées entre vous pour vous tenir informés et vous préparer au mieux à votre prise de responsabilité. ... Par expérience je peux dire aussi que l'engagement collectif est indispensable derrière l'exécutif et le maire qui porte, in fine, la responsabilité. Je dois dire qu'en la matière j'ai eu la chance d'être particulièrement bien accompagnée. Cela m'a permis de beaucoup déléguer sur des questions essentielles et m'a incontestablement soulagée et sécurisée dans mes fonctions. Ce n'est pas Christophe, Vincent, Michel, Françoise parmi les plus proches qui sont présents ce soir qui me contrediront. Mais puisque je les cite je me dois de citer aussi Agnès, Didier, Marie et Bruno qui ne repartent pas et les collègues ici ce soir encore Catherine, Grégory et Nicolas. Tous, chacun dans ses spécialités, ont été de vrais soutiens de qualité sur le mandat qui vient de s'achever. Je forme des vœux pour que Christophe et son équipe de l'exécutif que vous allez désigner ce soir profitent des mêmes soutiens de poids...

... Ce travail collectif exigeant ne saurait se faire sans des équipes d'agents communaux dévoués avec conscience et compétences professionnelles au service de la collectivité. Les élus passent au fur et à mesure des mandats et les agents demeurent pour assurer la continuité du service public. Ce sont eux, en particulier, qui assurent le quotidien et le fonctionnement de nos services. Notre commune a la très grande chance de disposer d'agents de



qualité, motivés par la mise en œuvre du meilleur service public et je les salue au travers de Florence Bert, notre DGS qui saura être notre porte-parole et qui transmettra à ses collègues tous nos remerciements les plus reconnaissants.

Après les élus et les agents je veux citer le secteur associatif qui est déterminant dans le fonctionnement de notre collectivité. Je salue l'engagement associatif de qualité dont nous profitons à Barby et ses bénévoles qu'il faut soutenir autant que nous le pouvons, nous commune et individus particuliers. Nous devons beaucoup aux associations qui se dépensent sans compter et qui participent à la vie de la commune par leur offre riche et variée et par leurs animations très appréciées...

... Je vais conclure, après avoir été sans doute trop longue, en vous disant que la tâche des élus est passionnante, exigeante, valorisante. Beaucoup de travail vous attend, et si beaucoup a déjà été fait, beaucoup reste à faire. Je vous fais confiance pour cela bien sûr, travail à conduire sans attitude partisane, je le redis, et sans divisions qui ne sont que perte de temps et d'énergie. Au contraire rassemblez vos forces pour construire le Barby de demain en vous recommandant de toujours penser dans vos décisions à prendre, dans la solidarité, à ceux de nos compatriotes qui en ont le plus besoin, en veillant toujours aussi au bien vivre ensemble pour continuer de faire de Barby une commune fraternelle et au cadre de vie qui fait de notre environnement proche un lieu de vie le plus agréable possible. C'est à ce prix que vous garantirez la qualité de vie à Barby. Tous mes remerciements les plus chaleureux et mes encouragements à vous et tout spécialement à Christophe, vous tous qui reprenez le flambeau solennellement aujourd'hui. Je déclare à cet instant que le nouveau conseil municipal est installé dans ses fonctions. »

## VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



**Christophe PIERRETON**, Maire  
Le Village



**Vincent JULLIEN**, 1er adjoint  
délégué à l'aménagement  
Prédé - St Michel



**Françoise MERLE**, 2e adjointe  
déléguée aux affaires scolaires,  
enfance et jeunesse - Le Millésime



**Pascal BOUVIER**, 3e adjoint délégué  
aux sports, culture et animations  
Terrailers



**Corinne GIRERD**, 4e adjointe déléguée  
aux affaires sociales, personnes âgées  
et au handicap - Zone artisanale



**Michel ROUX**, 5e Adjoint  
délégué à la communication  
La Batie



**Libérata CORTESE**  
6e adjointe déléguée aux finances  
Clos des Corti



**Grégory BORRIONE**, conseiller  
délégué aux associations  
Clos Besson



**Catherine DEBAISIEUX**, conseillère  
déléguée aux ressources humaines  
Clos Besson



**Nicolas GUICHET**, conseiller  
délégué aux travaux  
Clos Besson



**Cécile BEGARD**, conseillère  
déléguée à l'urbanisme  
Villa Marthe



**Jean-Gérard MICHOUX**, conseiller  
municipal auprès de la 4e adjointe chargé  
du logement et de la sécurité - Le Millésime



**Dénissa NEBOUT**, conseillère  
municipale auprès du 1er adjoint chargée  
de la rénovation des bâtiments - La Batie



**Jean MAURETTO**, conseiller municipal  
auprès de la 4e adjointe chargé de  
l'emploi et des commerces - Le Pré Dex



**Fadila LABROUKI**, conseillère  
municipale auprès de la 2e adjointe  
chargée de l'enfance - Clos Gaillard



**Aïssa HAMADI**, conseiller municipal  
auprès de la 2e adjointe en charge de  
la prévention - Clos Gaillard



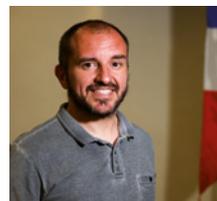
**Nadia EBEBEDEN**, conseillère  
municipale auprès du 3e adjoint  
chargée de l'animation - Le Prédé



**Camille FALCON**, conseiller municipal auprès  
du 1er adjoint chargé du développement  
durable et des déchets - Clos Besson



**Marlène DESBOIS**, conseillère  
municipale auprès du 1er adjoint  
chargée des transports - La Batie



**Patrick ETELLIN**, conseiller  
municipal auprès du 5e adjoint  
chargé du numérique - Grand Clos



**Martine FIORESE**, conseillère  
municipale auprès du 3e adjoint  
chargée de la culture - Clos Adrien



**Roland PARAVY**, conseiller municipal  
auprès du Maire chargé de la  
démocratie participative - Vues St Jean



**Isabelle SENNELART**, conseillère  
municipale auprès de la 2e adjointe  
chargée de la jeunesse - Clos Adrien



**Vincent AUGÉ**, suppléant  
Les Cerisiers



**Isabelle TISSOT**, suppléante  
Clos Adrien

## LES COMMISSIONS COMMUNALES

### • Aménagement - Finances

Vincent JULLIEN - Libérata CORTESE - Cécile BEGARD - Nicolas GUICHET - Michel ROUX - Pascal BOUVIER - Grégory BORRIONE - Marlène DESBOIS - Jean Gérard MICHOUX - Camille FALCON - Catherine DEBAISIEUX - Denissa NEBOUT - Patrick ETELLIN - Corinne GIRERD - Isabelle SENELLART - Françoise MERLE - Vincent AUGÉ

### • Scolaire - Social

Françoise MERLE - Corinne GIRERD - Catherine DEBAISIEUX - Fadila LABROUKI - Jean Gérard MICHOUX - Marlène DESBOIS - Isabelle SENELLART - Nadia EBEBEDEN - Aïssa HAMADI - Roland PARAVY - Jean MAURETTO - Isabelle TISSOT

### • Associations - Communication

Pascal BOUVIER - Michel ROUX - Grégory BORRIONE - Nadia EBEBEDEN - Camille FALCON - Martine FIORESE - Libérata CORTESE - Aïssa HAMADI - Roland PARAVY - Patrick ETELLIN - Vincent AUGÉ

### • Démocratie Participative

Christophe PIERRETON - Vincent JULLIEN - Françoise MERLE - Michel ROUX - Roland PARAVY

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

**Président** : Christophe PIERRETON

**Vice-Présidente** : Corinne GIRERD

**Membres** : Libérata CORTESE - Jean-Gérard MICHOUX - Catherine DEBAISIEUX - Philippe HAMELIN - Yves VRIGNAULT - Lucette JEANTET - Christiane ROBERT

## REPRÉSENTANTS AU SICSAL (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON DE SAINT ALBAN-LEYSSE) EN CHARGE DE L'ENFANCE JEUNESSE

**Titulaires** : Christophe PIERRETON – Corinne GIRERD – Françoise MERLE – Pascal BOUVIER

**Suppléants** : Grégory BORRIONE – Isabelle SENNELART

## LES 10 ANS DE L'ENVOLÉE

Mise en service en 1954-1955 dans la perspective d'un accroissement démographique de la commune, ce bâtiment abritait la mairie et l'école. Mais dès les années 1970, la population de Barby passant rapidement de quelques centaines à plus de 2000 habitants, il fallut construire des bâtiments distincts supplémentaires : une école maternelle (actuel bâtiment « les Mouettes ») et un local-mairie dans le centre commercial. À la construction de l'école primaire actuelle (1975), pour le distinguer de cette dernière, ce bâtiment a été surnommé « l'école blanche ». Il a commencé à être réhabilité et transformé en 2008 et les combles ont été aménagés pour gagner un étage. Le 12 juin 2010, l'inauguration de la Maison des Associations, baptisée « l'Envolée » a lieu en présence de plusieurs centaines de personnes. Ce bâtiment multifonctionnel abrite la bibliothèque, des salles de réunion et de conférence.

En 10 ans, il est devenu incontournable dans la vie associative des Barbysiens. Les 3 photos rappellent ce qu'était l'École Blanche avant la rénovation et pendant la phase de travaux, et sur la page de couverture, l'Envolée avec la place de la Mairie dernièrement rénovée. La visite du bâtiment et une exposition photos des travaux seront organisées le dimanche 6 septembre de 9h à 11h.



# BUDGET

## Comptes administratifs 2019 et Budget 2020

Lors du conseil municipal du 24 février 2020, les comptes administratifs 2019 et le budget 2020 de la commune ont été présentés.

### Comptes administratifs 2019

Pour 2019, les recettes fiscales de fonctionnement ont augmenté de 1 % (sur les 6 ans du mandat précédent, l'augmentation est de 15 % et est due à l'augmentation des bases et du nombre de logements sans aucune augmentation des taux d'imposition).

La dotation de l'État a diminué de 1 % en 2019 (toutefois la baisse cumulée sur le mandat précédent de la dotation de l'État est de 8030000 euros).

En 2019, La dotation de compensation de Grand Chambéry a diminué de 12 % dont une grande partie est due au transfert de compétences voirie à l'agglomération. Sur le mandat précédent, la totalité de la diminution de cette attribution est de 113000 euros.

Les dépenses ont été maîtrisées avec une hausse de 2 % (sur le mandat, les dépenses totales de fonctionnement par habitant n'ont augmenté que de 1.6 % par an en moyenne).

Par rapport aux communes de même taille au niveau national, les dépenses de fonctionnement par habitant à BARBY sont sensiblement inférieures (- 21 %).

En 2019, les dépenses d'investissement réalisées ou engagées se sont montées à 1813000 euros (hors réseau de chaleur).

Les plus importantes réalisations ont concerné : la place de la Mairie, renforcement routier, aires de jeux, éclairage public, entretien des bâtiments, signalisation.

### Budget 2020

Le budget 2020 a été adopté à l'unanimité

Pour 2020, le conseil municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition communaux.

Taxe d'habitation : 10.06 % (contre 15.15 % en moyenne dans l'agglomération)

Taxe foncière : 18.35 % (contre 24.34 % en moyenne dans l'agglomération)

Ces taux n'ont pas bougé depuis 1996.

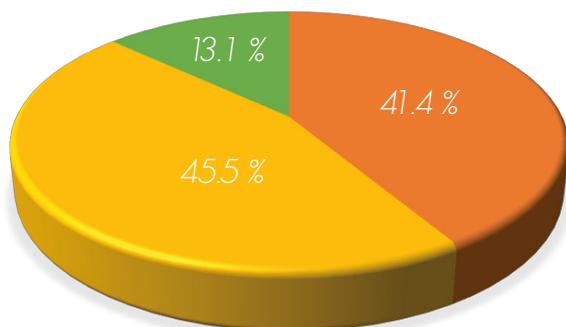
### Recettes de Fonctionnement (hors exceptionnelles)

2 534601 euros dont :

■ reversement de l'État + Chambéry métropole (57 % en 2009)

■ taxe d'habitation, taxe foncière et droit de mutation

■ périscolaire, loyers perçus sur les bâtiments communaux, contrat enfance, vente de caveaux, etc...



### Dépenses de Fonctionnement (hors exceptionnelles)

2070060 euros dont :

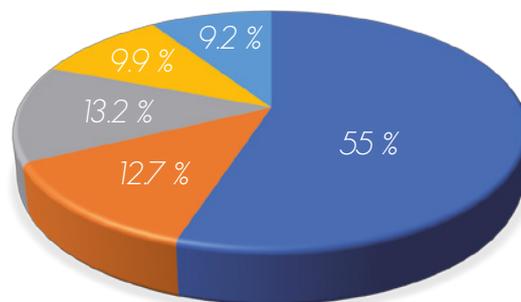
■ frais de personnel

■ subvention aux associations, crèche, Sicsal

■ restauration scolaire (hors personnel), entretien des bâtiments, contrat assurance, etc ...

■ chauffage, eau, électricité

■ autres divers



### Investissements

Le montant des nouvelles opérations d'investissements budgétées en 2020 est de 2000000 euros (hors réseau de chaleur)

Les investissements concerneront notamment la requalification du bâtiment « Les Mouettes » (qui abrite la restauration scolaire et le centre de loisirs); la toiture de l'école maternelle, Le Clos Gaillard, le gros entretien des bâtiments, les travaux du cimetière et l'enfouissement de réseaux.

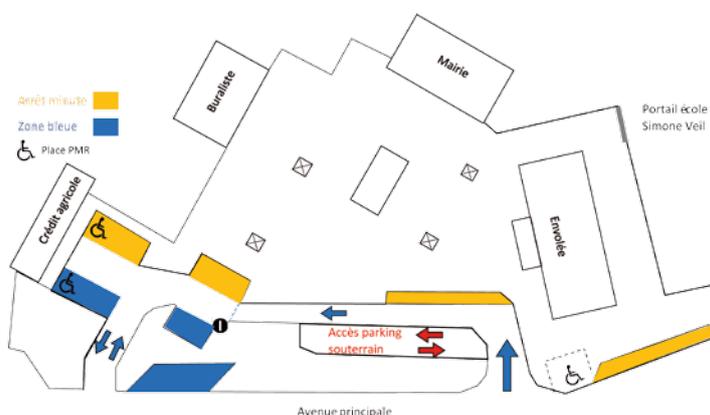
En conclusion de cette présentation budgétaire, l'Adjoint aux finances, a rappelé que les finances de la commune étaient saines (pas de dettes), mais que, l'impact à la fois de la baisse des dotations de l'État, de « Grand Chambéry » et de la hausse des charges transférées (urbanisme, Fonds de péréquation, etc.) était important et partiellement compensé par les hausses de recettes fiscales liées aux nouveaux logements.

Cette situation financière saine et une bonne maîtrise des frais de fonctionnement permettent à la Commune de limiter l'effet ciseau (écart entre l'évolution des dépenses et des recettes) sans augmenter les taux d'imposition, ni emprunter et de conserver une bonne capacité d'investissement pour le mandat.

Le Conseil Municipal a également adopté à l'unanimité les budgets « Annexe Réseau de chaleur » et « photovoltaïque ». Les travaux pour le réseau de chaleur devraient se terminer courant 3ème trimestre 2020. Le budget d'investissement du réseau de chaleur est de 5 millions d'euros bénéficiant d'une subvention de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) de 24 millions d'euros. Le solde est financé par un emprunt dont les remboursements annuels seront pris en charge par « Engie » gestionnaire du réseau (inclus dans le prix de la chaleur). Le réseau de chaleur n'aura ainsi pas d'impact sur le budget général de la commune.

## Place de la mairie

Les travaux touchent à leur fin avec la pose récente de la « **boîte aux lettres drive** » et la mise en place de la **signalétique commerciale**. La fontaine est dorénavant en service. Attention, il s'agit bien d'une fontaine d'agrément et non d'un espace ludique, l'eau étant non potable et le sol pouvant être glissant. Merci aux parents de porter la plus grande attention à leurs enfants. La signalétique routière horizontale (peinture au sol) et verticale (panneaux) est mise en place et elle est définitive. Le stationnement est codifié au sol par le marquage peinture, jaune pour les arrêts minute et bleu pour les zones limitées dans la durée. **Les disques bleus sont disponibles à l'accueil de la mairie.**



## Espace commercial

Les 3 candélabres vont être rénovés. Les 15 ballons fluo actuels seront remplacés par des « fleurs stylisées » colorées où sera intégré un ruban d'éclairage LED.

## Réseau de chaleur

Le réseau est terminé concernant les canalisations, il reste maintenant à installer les sous-stations de chauffage dans les bâtiments, et à finaliser le bâtiment de la chaufferie route de la Trousse. La mise en service effective reste planifiée pour le début de l'automne.

## Toiture école maternelle

Malgré de fortes contraintes liées à la présence d'amiante sous les anciens bardeaux recouvrant le toit, le chantier a démarré le 15 juin. Il devrait se terminer avant la rentrée, sous réserve des conditions météorologiques. 3 entreprises interviennent sur le toit, pour le désamiantage, l'étanchéité et la couverture. 1280 m<sup>2</sup> de couverture seront ainsi remis à neuf.

## Rénovation des Mouettes

Les études se poursuivent avec la désignation d'un architecte pour la réalisation d'un préau et le traitement des façades.

## Centre Bourg

**Les travaux du promoteur IMAPRIM, pour l'ensemble immobilier EDERA situé impasse de la Trousse, vont démarrer dans l'été.** Le terrassement important des fondations et parkings souterrains des bâtiments va induire **une modification de la circulation impasse de la Trousse**, puisque cette dernière sera en demi-chaussée sur une centaine de mètres. **Les accès des riverains seront maintenus pendant toute la durée des travaux.** L'accès du chantier sera réalisé exclusivement par la route de la Trousse, avec la création d'une sortie provisoire. **L'itinéraire vélo sera dévié le temps des travaux**, pendant une durée d'un an environ, pour la sécurité des cyclistes.

Pour réaliser ces travaux en limite du domaine public, le promoteur réalisera un cloutage sous la chaussée, afin de soutenir les parois verticales mises à nues pendant le terrassement. Seule une petite section de l'impasse de la trousse sera réalisée avec un talus, nécessitant alors la fermeture d'une moitié de la chaussée. **La durée des terrassements est estimée à 1 mois**, avec une rotation à flux continu des camions d'évacuation des matériaux de déblais (environ 700 m<sup>3</sup> par jour). Ces travaux pourront entraîner quelques nuisances que les entreprises s'efforceront de réduire. Le terrassier devra veiller quant à lui au bon état de propreté des voiries publiques de desserte, sous le contrôle de la Commune.

Une fois ces travaux préliminaires réalisés, probablement avant le début de l'automne, s'ensuivra l'édification du bâti.

La livraison de l'opération est pour l'instant estimée par le promoteur à 2022. La Commune devra réaliser parallèlement à la fin de cette opération la future nouvelle voirie d'accès au centre bourg, qui est actuellement en phase d'étude.

## Signalétique entrées de ville

Une nouvelle signalétique d'accueil sera installée prochainement aux ronds-points **de l'avenue Paul Chevallier et de la route de Leysse.**

## Clos Gaillard

**Les travaux d'aménagement paysager et de loisirs au Clos Gaillard, sur l'ancien terrain stabilisé avenue René Cassin, ont démarré au mois de juin.** Présentés en réunion publique aux 4 saisons en juin 2019, ils verront la création d'une tyrolienne, d'un espace canin, de terrains de pétanque délimités, l'installation de bornes-fontaines, ainsi que la création d'espaces supplémentaires engazonnés.

Une 2<sup>ème</sup> phase, très probablement réalisée à l'automne, permettra d'installer d'autres équipements et de planter des végétaux.

Il reste encore à réunir les habitants et les associations en septembre pour finaliser le projet.



31 mars, Barby déserte



6 avril, réouverture du marché



4 mai, réouverture des Jardins Ouvriers de Barby

### Témoignage du Docteur Romain Clavelin-Truchon

« Alors que la première vague semble s'atténuer de plus en plus grâce au confinement, nous pouvons tirer quelques enseignements de cette expérience que fut la crise sanitaire du Covid-19. Grâce au relatif faible nombre de malades et de victimes sur le bassin Chambérien, j'en retiendrai principalement que ce fut un moment révélateur et accélérateur de nos capacités de coopération et de solidarité. Le week-end de la mi-mars, soir du premier tour des élections municipales, ce week-end pendant lequel le printemps de la France a basculé, un élan s'est créé au sein des médecins de Barby et de Saint Alban-Leyse, rejoints rapidement par les confrères de Saint Jean-d'Arvey et de Challes-Les-Eaux, puis par les infirmiers libéraux de nos communes, pour se regrouper et former un « centre Covid » afin de prolonger l'idée même du confinement et de la distanciation dans nos cabinets et dans le soin.

Le soutien des élus de Barby, notamment de Mme Chappuis et de M. Pierreton, mais également des services municipaux, fut immédiat ; en 48h, le local était désigné ; en une semaine, il était opérationnel. Ce nouvel outil, fort heureusement, n'aura que très peu servi ; qu'importe, il a démontré notre force collective. Et cette coopération inédite s'est également exprimée à l'échelle de notre département, par le biais d'une organisation ville/hôpital probablement sans précédent.

Je retiendrai également la bienveillance de nos patients, au cours de cette période difficile, pendant laquelle nous avons dû réinventer nos métiers de soignants, réaliser des consultations à distance en vidéo, réduire les visites à domicile, différer certaines consultations, ou d'autres aspects qui ont été la plupart du temps bien compris. Et à l'heure où nous étions rationnés en masques, quand notre pharmacienne devait malgré elle délivrer au compte-gouttes les dotations d'état, nous avons reçu des dons de centaines de ces précieux outils de protection, mais aussi des sur-blouses, des visières... Ces marques d'attention nous ont aidés à maintenir le cap.

Alors que l'été commence, nous apercevons une lueur d'espoir que le Covid-19 soit derrière nous ; mais restons prudents, ce virus nous joue des tours depuis son apparition fin 2019, par les symptômes atypiques et polymorphes qu'il engendre, par sa contagiosité, par le fait même qu'il y ait nécessité, pour le ralentir, de confiner plus de la moitié de la population mondiale, ce qui n'est pas vraiment dans nos mœurs. Alors, maintenons notre vigilance, appliquons les gestes barrières, et soyons raisonnables cet été dans nos distractions, pour ne pas prendre le risque d'une « deuxième vague » dans les mois à venir ».



5 mai, bénévoles lors de la mise sous enveloppe des masques



6 mai, 1ère distribution de 2 masques pour chaque logement



8 mai, cérémonie confinée



11 mai, distribution complémentaire de masques

## ET DE SES INCIDENCES SUR LA COMMUNE



Fabrication de masques par les couturières



14 mai, réouverture de l'école Simone Veil



19 mai, maire et adjoints en municipalité



25 mai, passation de pouvoir

### Vie scolaire

La vie scolaire a été perturbée depuis le lundi 16 mars, date de la fermeture des écoles dans notre commune comme dans toutes les communes de France.

À Barby, l'école élémentaire Simone Veil est restée ouverte durant toute la période du confinement pour accueillir les enfants des personnels soignants. C'est ainsi qu'une dizaine d'enfants des écoles maternelle et élémentaire ont été accueillis.

Le 14 mai, les 2 écoles ont rouvert leurs portes. Comme les consignes ministérielles le précisaient, la priorité fut donnée aux enfants des personnels soignants, et des personnels nécessaires à la gestion de la crise. Le retour des élèves s'est effectué selon un protocole sanitaire strict. Du 14 mai au 2 juin, 96 d'entre eux ont pu être accueillis à l'école élémentaire, et 20 à l'école maternelle.

À partir du 2 juin, puis du 8 juin pour l'école maternelle, le dispositif 2S2C (Santé, Sport, Culture Civisme) préconisé par le Ministre de l'Éducation Nationale a été mis en place. Ce dispositif spécialement créé durant cette période de crise sanitaire a pour objectif de permettre l'accueil de plus d'élèves dans les écoles. C'est ainsi que l'école élémentaire accueille 129 élèves répartis sur la semaine, l'école maternelle en accueille 56 répartis sur les 4 semaines qui nous séparent du 3 juillet, date des vacances d'été. Les enseignants, les ATSEM de l'école maternelle, les encadrants des activités 2S2C se relaient auprès des enfants en respectant le protocole sanitaire, pour leur permettre un retour à l'école. Les garderies et le restaurant scolaire ont été assurés et encadrés par le personnel du service périscolaire pendant toute la période du confinement et les différentes phases du déconfinement.

### Centre de loisirs « Les Mouettes »

Le centre de loisirs a dû fermer ses portes dès le 16 mars. Il a rouvert le mercredi 13 mai, avec une capacité

d'accueil de 30 enfants maximum. Les enfants des personnels soignants ont été prioritaires. Ils ont été rejoints par d'autres enfants en fonction des disponibilités d'accueil. Les conditions matérielles ainsi que l'organisation des activités proposées ont respecté les mesures liées à la crise sanitaire. C'est ainsi qu'au mois de mai entre 15 et 20 enfants ont été accueillis aux Mouettes encadrés par l'équipe d'animation en nombre suffisant pour assurer l'encadrement en toute sécurité.

### Résidence Autonomie et EHPAD de La Monférine

Pendant l'épidémie du CORONAVIRUS, les habitants de la Résidence Autonomie et de l'EHPAD de la Monférine, ainsi que le personnel soignant, n'ont connu aucun cas lié au Covid-19. Les gestes barrières ont été respectés, doublés d'une fermeture totale sur le monde extérieur, comme l'exigeaient les prescriptions gouvernementales. Les mesures de sécurité ont été mises en place afin de réduire au maximum toute contamination. D'autre part, les services de la mairie ont pris contact régulièrement avec toutes les personnes les plus vulnérables domiciliées sur la commune, afin de prendre de leurs nouvelles et de leur apporter du soutien, pour celles qui le désiraient.

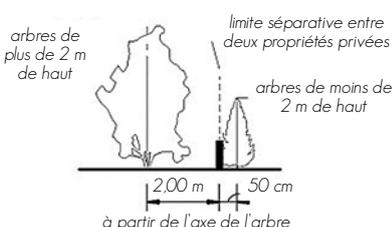
### Crèche « Les petits Mickeys »

La crèche a dû fermer ses portes à partir du 16 mars, comme toutes les structures d'accueil de la petite enfance.

À l'annonce de la réouverture, l'équipe de professionnelles et les parents élus de l'association ont travaillé pour réfléchir et permettre l'accueil des tout-petits, assujetti à un protocole strict.

C'est ainsi que dès le 18 mai, 10 enfants maximum par jour ont pu être accueillis. Après une séparation plus ou moins facile pour certains, ils ont retrouvé avec joie leurs petits copains ainsi que l'équipe encadrante.

## Réglementation sur les plantations



### Recul des plantations par rapport au voisin

#### En l'absence de réglementations locales ou d'usage

- une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparative pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2 mètres.
- une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparative pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.
- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.
- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

#### Obligations d'entretien et d'élagage

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparative.

#### Les plantations le long des voies publiques

Qu'il s'agisse d'une voie communale ou d'une route départementale, les arbres, arbustes ou arbrisseaux doivent être plantés de façon à pouvoir les entretenir et ne pas gêner la visibilité des lieux ou l'usage du domaine public. L'entretien est à la charge des propriétaires riverains dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

#### Déchets verts

Les déchets verts ne doivent pas être déposés dans les conteneurs d'ordures ménagères. Ils sont en effet recyclables sous forme de compost et, à cet effet, il convient de les porter en déchetteries. Vous pouvez également les broyer pour faire du paillage ou du compost dans votre jardin. Si vous ne disposez pas de broyeur, vous pouvez emprunter gratuitement celui de Grand Chambéry (adapté aux grosses quantités). Il sera disponible pour les habitants de Barby pour les travaux de printemps et de début d'été.

**Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté Préfectoral DDT/**

**SEEF N°2017-1559** portant réglementation des feux et brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel des végétaux coupés ou sur pied issus des parcs, jardins, espaces naturels en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de la Savoie. Le non-respect des dispositions de cet arrêté expose le contrevenant à une amende de 3ème classe, pouvant s'élever au maximum à 450 € aux termes de l'article 7 du décret n°2003-462 du 21 mai 2003. Ces informations sont disponibles sur le site internet <http://www.savoie.gouv.fr>

#### Attention à la multiplication des pigeons

Depuis quelques mois, à certains endroits de la Commune, nous voyons une augmentation sensible du nombre de pigeons ce qui peut devenir un vrai problème. Nous demandons à tous les habitants de la Commune de ne pas nourrir ces oiseaux.

#### Horaires des déchetteries

du 1er avril au 30 septembre : 8h30-12H et 14H-18H du lundi au samedi, 8H30-12H les dimanches et jours fériés. Fermeture le 1er mai.

#### Composez vos déchets de cuisine et de jardin

Déchets de cuisine, de jardin et de tonte peuvent être compostés facilement, et c'est d'autant moins d'ordures ménagères à traiter! Vous pouvez obtenir pour 15 euros un composteur individuel auprès de Grand Chambéry : réservation sur le site : [www.grandchambéry.fr](http://www.grandchambéry.fr)

Si vous êtes intéressé par un projet de compostage collectif (immeubles), contactez la mairie.

#### Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Le Département de la Savoie s'implique depuis 2005 dans des actions d'information, de prévention et de lutte contre les espèces invasives dans la gestion de son patrimoine et des routes départementales, mais aussi en partenariat avec les collectivités et autres organismes gestionnaires.

Aujourd'hui, quatre espèces sont sous surveillance : **l'ambrosie à feuille d'armoise, la berce géante du Caucase, le chancre coloré du platane et la renouée du Japon.**

Pour les reconnaître, prévenir et lutter contre leur prolifération, chacun peut prendre sa part de responsabilité et ainsi améliorer au quotidien notre cadre de vie.

**Informations et conseils sur le site : [www.savoie.fr/2081-paysages-et-milieux-naturels.htm](http://www.savoie.fr/2081-paysages-et-milieux-naturels.htm)**

#### Nuisances sonores chut!

Je limite mes activités sonores (tonte, tronçonnage etc.) aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H à 19H30**

**Le samedi de 9H à 12H et de 15H à 19H**

**Le dimanche et les jours fériés de 10H à 12H**

Le reste du temps, ménageons des moments de silence! C'est d'ailleurs obligatoire...

#### Vous aimez votre chien ? Faites-le aimer...



Ces dernières années sont marquées par une augmentation du nombre des animaux domestiques et Barby, comme toutes les Communes, est pleinement concernée par ce phénomène. S'il est parfaitement compréhensible que des personnes éprouvent des satisfactions dans la possession d'un animal de compagnie, il n'en reste pas moins que leur souhait, pour légitime qu'il soit, préoccupe d'autres personnes qui en ressentent une gêne ou, plus grave, en éprouvent une insécurité dans leurs déplacements.

**Par sécurité et par respect pour les autres, il serait bon que nos amis les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique. Pour ceux qui l'ignorerait tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.**



**Afin de profiter au mieux de ces espaces, les déjections canines doivent, d'autant plus, être ramassées. Rappel : Des sacs vous seront remis gratuitement en Mairie.**

Dans le cadre du projet paysager du Clos Gaillard, un espace canin dédié sera mis à disposition de nos amis les chiens.

*Barby, du côté du bord de La Leysse*



### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT ET DÉPLACEMENTS PLUi HD

**Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD)** est un document d'urbanisme définissant la planification du développement et de l'aménagement du territoire de Grand Chambéry sur l'ensemble des 38 communes de l'intercommunalité à l'horizon 2030. Après quatre ans d'élaboration, la Communauté d'agglomération de Grand Chambéry a voté le 18 décembre 2019 l'approbation du PLUi HD qui est devenu exécutoire le 21 février 2020.

L'agglomération a été divisée en quatre secteurs, Barby fait partie du secteur Urbain.

Tous les documents sont téléchargeables sur le site internet :

[www.grandchambery.fr](http://www.grandchambery.fr)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Audrey RAMUS en mairie.

### RAPPEL URBANISME

Toute modification extérieure de façade (teintes, matériaux, extension de moins de 5 m<sup>2</sup>, balcon, marquise...), nouvelle construction avec création de surface ou d'emprise au sol supérieure à 5 m<sup>2</sup>, mise en place de clôture, piscine hors sol ou enterrée... doit faire l'objet d'un dépôt de demande de permis de construire ou de déclaration préalable. Pour tout renseignement contacter le service urbanisme.

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Afin de mettre à jour son Plan Communal de Sauvegarde la commune recense les riverains travaillant dans le secteur médical. Si vous souhaitez faire partie des volontaires un mail est à envoyer à [mairie@barby73.fr](mailto:mairie@barby73.fr)

### COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Vous désirez recevoir sous forme numérique, par courriel, votre Barby Flash, l'agenda mensuel ou toute autre information, vous pouvez en faire la demande à l'adresse mail : [mairie@barby73.fr](mailto:mairie@barby73.fr)

### GRAND CHAMBÉRY

Des recommandations éditées par le Service des Eaux alertent des mauvaises habitudes et pratiques qui ont des conséquences fâcheuses sur le réseau d'assainissement des eaux usées et sur le réseau d'eaux pluviales, tant d'un point de vue matériel qu'environnemental. Des Flyers relatifs aux bons gestes « **Eaux usées** » et « **Eaux pluviales** » ont été édités de manière à adopter les bonnes pratiques. Ils sont disponibles à l'accueil de la mairie en version papier et sur le site internet de la mairie : [mairie@barby73.fr](mailto:mairie@barby73.fr)

### MESSAGE D'ALERTE DE LA PRÉFECTURE DE SAVOIE

**État de la sécheresse en Savoie : passage en VIGILANCE**

Même si le niveau de vigilance n'impose pas de mesures particulières aux usagers, le préfet de la Savoie appelle chacun à une utilisation parcimonieuse de l'eau et incite aux économies d'eau, y compris dans le contexte particulier d'urgence sanitaire que nous connaissons actuellement.

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

Vous vous absentez ? Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie. Informations et inscriptions dans votre commissariat à la brigade de gendarmerie de Challes-Les-Eaux ou remplissez le formulaire sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

### BIBLIOTHÈQUE LES MILLE FEUILLETS

La bibliothèque a rouvert ses portes et vous accueillera tout l'été le lundi de 16 à 18 heures et le mercredi de 10h30 à 12 h et de 16h à 18 heures. Fermeture pour vacances d'été : du 13 au 19 juillet et du 10 au 16 août. L'assemblée générale aura lieu le vendredi 11 septembre à 18h30. Nous espérons pouvoir accueillir un auteur lors du festival du 1er roman du 9 au 11 octobre et à l'occasion du salon du livre de Hermillon du 9 et 10 octobre.

### CAFÉ ASSOCIATIF « AU BONHEUR D'UNE PAUSE »

Le café associatif est à nouveau ouvert durant l'été, ainsi que ses services annexes, le lundi de 15h30 à 18h et les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h. Le relais-poste sera ouvert du mardi au vendredi de 9h15 à 12h.

### EXPOSITION SALLE DES MARIAGES

**"Raconte moi une photo"** exposition du "Club Méliès" de Chambéry du 01 juillet au 04 septembre en salle des mariages.

### CONCOURS PHOTOS

Le thème retenu pour le concours 2020 est « Tout feu tout flamme ». Vous pouvez participer gratuitement jusqu'au 15 octobre. Le règlement est disponible en mairie sur le site : [www.barby73.fr](http://www.barby73.fr)

### FIBRE OPTIQUE

Afin de raccorder votre habitation à la fibre, il est nécessaire de posséder un numéro de voirie. Certaines habitations ou secteurs ne possèdent pas de numéro. Afin de vous en attribuer un, vous pouvez adresser une demande par mail à [mairie@barby73.fr](mailto:mairie@barby73.fr)

### LUTTE CONTRE LES INSECTES



## HOMMAGE À MICHEL DURAND

### Extraits de l'éloge funèbre de Catherine CHAPPUIS

... « Dans tes responsabilités, tu commençais souvent tes interventions, lors des moments importants, par quelques mots de sagesse en toute humilité. J'en ai conservé quelques-uns : Maudire la vie ? Devant le vieillard tout tremblant, écrasé par le poids des ans, j'ai envie de maudire la vie. Mais bien souvent je suis surpris, je vois tant d'espoir naître en lui... Alors, je veux chanter la vie...

Tu étais admiratif de ces beaux textes et tu voulais les partager. Pour ma part je t'ai toujours connu ici au presbytère, toujours affairé à t'occuper de l'église, y faire de menus travaux, l'ouvrir, la fermer, nettoyer ses abords, accueillir les familles dans le deuil pour la préparation des cérémonies, ouvrir ta porte à tous ceux qui cherchaient une oreille attentive ou un moment de calme, ou la Source pour telle ou telle manifestation, préparer tout ce que tu pouvais à l'occasion des cérémonies au monument aux morts ou lors de la matinée d'entretien annuel des sentiers, offrir le café aux visiteurs et très souvent aux agents communaux, café accompagné quelquefois des gâteaux que tu aimais tant cuisiner et faire déguster.

Toujours bienveillant, disponible, d'une incroyable gentillesse, foncièrement bon, perpétuellement souriant et prévenant, jamais dans le jugement, tu dégageais spontanément de la chaleur humaine...

Tu t'es dépensé sans compter pour les autres, n'hésitant jamais à te dévouer pour prendre des responsabilités. Pendant un mandat, de 1983 à 1989, tu as siégé au Conseil Municipal dans la dernière équipe de Louis Besson. Puis c'est dans le milieu associatif de la commune que tu t'es investi.

C'est ainsi que tu es devenu Président des Jardins Ouvriers de Barby durant 5 ans, de 2002 à 2006, puis Président des Chavonnes Fleuries, le club des aînés de Barby durant 15 ans, de 2003 à 2019. Tu quittais cette dernière responsabilité il y a à peine plus d'un an après avoir eu beaucoup de soucis pour assurer ta succession. Tu as alors été nommé Président d'honneur...

2012 t'avait vu mis à l'honneur deux fois par la commune : d'abord par la remise d'un trophée communal pour ton formidable engagement bénévole au service de l'animation de la commune et de tous les adhérents des associations que tu as présidées, et aussi par l'obtention du prix communal du fleurissement dans la catégorie « jardins fleuris ».

Cette passion du jardinage s'est exercée d'abord aux JOB, puis à partir de 2012 tu as repris le jardin situé à l'arrière de la Source et du Presbytère. C'était un jardin remarquable, admiré par tous ceux qui empruntaient la route du Château. Personnellement j'étais admirative de la haie de kiwis ! Jusqu'à l'année dernière tu l'as bichonné ce jardin. C'est l'association du Café Au Bonheur d'une Pause qui va reprendre le flambeau.

Merci sincèrement à toi Michel pour toujours, pour cette belle personnalité si attachante, pour ce magnifique exemple que tu as été, d'amour et d'humanité »...



## Agenda

### JUILLET

**Mercredi 1er** : Exposition "Raconte moi une photo" salle des mariages

**Vendredi 3** : 16H Vente de gâteaux devant les écoles organisée par le Trésor des Écoles

**Lundi 6** : 19H Conseil Municipal

### AOÛT

**Mardi 18** : Agence mobile Synchro - parking salle des fêtes

**Samedi 22** : Cérémonie en mémoire de Claudius Manon - 18H Monument aux Morts de Barby et à 18H30 Monument aux Morts de Chignin

**Mardi 25** : 21H Ciné plein air « Edmond » pelouse salle des fêtes

### SEPTEMBRE

**Mardi 1er** : Rentrée scolaire

**Dimanche 6** : 8H Petit-déjeuner du GAB et de 9H à 11H Forum des associations - Visite de l'Envolée et de l'exposition photos

**Vendredi 25** : 18H réunion Aménagement du Clos Gaillard aux 4 Saisons

### OCTOBRE

**Dimanche 4** : Braderie des enfants organisée par le Trésor des Écoles

**Samedi 10 & Dimanche 11** : Exposition Bourse organisée par Oiseaux Club Savoie - salle des fêtes

**Vendredi 16** : 16H Vente de gâteaux devant les écoles organisée par le Trésor des Écoles

### NOVEMBRE

**Dimanche 8** : Journée des Talents organisée par le GAB - salle des fêtes

**Mercredi 11** : Cérémonie du 11 novembre - Monument aux Morts

**Vendredi 13 & samedi 14** : Bourse aux skis nordiques organisée par le Club des sports de la Féclaz - salle des fêtes

**Dimanche 21** : Loto de la Croix Rouge  
**Samedi 28** : Concours Tir en salle organisé par les Archers de la Roche - préau gymase et gymnase

Tombola organisée par le Barbython - salle des fêtes